



Les intoxications au **MONOXYDE DE CARBONE**

Si vous pensez être intoxiqué au monoxyde de carbone :

- Évacuez les lieux.
- Communiquez avec le 9-1-1 ou le Centre anti-poison du Québec au 1 800 463-5060.

Pour plus d'information : www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec

Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone

- Faites entretenir votre système de chauffage chaque année.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone. Il sauve des vies.
- Déneigez autour de votre véhicule en prenant soin de bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche.



Québec